Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID: 036-213601347-20240126-202401261-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET:

2024-01-26-01

Financement exceptionnel voyage scolaire du collège

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal: 17/01/2024.

Présents: Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé: Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Madame PIRA Stéphanie, Gestionnaire du collège Saint Exupéry, afin de financer un voyage scolaire.

Le séjour se déroulera du 14 au 19 avril 2024 en Espagne pour des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} qui concerne un enfant de la commune, à savoir :

- BOUZID Mylan,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de financer ce voyage à hauteur de 50 € par élève,
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Pour copie conforme.

Le Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX Le Secrétaire de séance Jean-Louis TOUZEAU

> Signé par : Jean-Christophe PLANTUREUX Date : 29/01/2024 Qualité : Maire

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID: 036-213601347-20240129-202401262-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET:

2024-01-26-02

Plan de financement parking cimetière

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024.

Présents: Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé: Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant le terrassement et l'aménagement du parking du cimetière.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H	.T.	Re	Recettes H.T.				
DECAPAGE, REPROFILAGE EN GRAVE	4 338.20	FAR	6 600	44.52%			
REVETEMENT ENROBE A CHAUD	10 487.30	Autofinancement	8 225.50€	55.48%			
Total H.T.	14 825.50 €	Total H.T.	14 825.50€	100%			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Pour copie conforme.

Le Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX Le Secrétaire de séance Jean-Louis TOUZANATEUX

Qualité: Maire

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID: 036-213601347-20240126-202401263-DE

SLOW

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET:

2024-01-26-03

Création de poste d'Adjoint administratif principal de première classe

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal: 17/01/2024.

<u>Présents</u>: Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé: Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Vu le Code général des collectivités territoriales (Articles L.2131-1 et L.2131-2)

Vu le Code général de la fonction publique territoriale (Articles L522-23 à L522-31)

Vu le Décret n°2013-593 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la nécessité de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de première classe afin d'assurer les missions administratives générales et notamment la comptabilité et les ressources humaines comportant également le contrôle de la bonne exécution des services, l'encadrement de fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois techniques de catégorie C, ainsi que la transmission à ces mêmes agents des instructions d'ordre administratives émanant de supérieurs hiérarchiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de première classe à temps complet à compter du 9 juillet 2024; indique que les crédits nécessaires seront prévus au Budget de la Commune et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour copie conforme.

Le Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX Le Secrétaire de séance Jean-Louis TOUZEAU

Signé par : Jean-Christophe PLANTUREUX Date : 29/01/2024 Qualité : Maire

Moutour

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID: 036-213601347-20240126-202401264-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET:

2024-01-26-04

Plan de financement chauffage école et cantine scolaire

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal: 17/01/2024.

Présents: Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé: Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Dans le cadre de « Village d'Avenir », Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant l'installation d'un système de chauffage pour l'école et pour la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H	T.	Re	ecettes H.T.	
POMPE A CHALEUR AIR/AIR ECOLE	17 577.73	DETR	16 111.50€	60%
POMPES A CHALEUR AIR/AIR CANTINE SCOLAIRE	9 274.77	DSIL Autofinancement	5 370.50€ 5 370.50€	20% 20%
Total H.T.	26 852.50€	Total H.T.	26 852.50€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire de seance Jean-Louis TOUZEAU

Le Maire, Jean-Christophe PLA

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID: 036-213601347-20240126-202401265-DE

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET:

2024-01-26-05

Plan de financement chauffage mairie

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal: 17/01/2024.

Présents: Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE
Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé: Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Dans le cadre de « Village d'Avenir », Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant l'installation d'un système de chauffage pour la mairie.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H	I.T.	Re	ecettes H.T.	
POMPE A CHALEUR AIR/AIR MAIRIE	5 333.01	DETR	2 666.51€	50%
		DSIL	1 599.90€	30%
		Autofinancement	1 066.60€	20%
Total H.T.	5 333.01€	Total H.T.	5 333.01€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Pour copie conforme.

Le Maire, Jean-Christophe PLAN

Le Secrétaire de séance Signé par Jean-Jean-Louis TOUPAN PAR JEAN Date : 29/01/2024

Date : 29/01/2024 Qualité : Maire